

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2018

CHAPITRE 38

**MINISTERE
DE L'HABITAT ET DU
DEVELOPPEMENT URBAIN**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	7
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	8
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2018	10
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	11
2.1.	PROGRAMME 496: DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT	13
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	14
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	15
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	15
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	19
2.2.	PROGRAMME 497: AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN	24
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	25
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	26
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	26
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	28
2.3.	PROGRAMME 498: DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN (PDITU)	32
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	33
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	33
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	34
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	35
2.4.	PROGRAMME 499: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR URBAIN	39
2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	40

2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	40
2.4.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	41
2.4.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	42
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	45
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	46
3.2.	LEÇONS APPRISSES	47
3.3.	PERSPECTIVES	48

NOTE EXPLICATIVE

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

Le bilan diagnostic du sous-secteur urbain a mis en exergue les enjeux du sous-secteur à savoir :

- la maîtrise de l'urbanisation pour un développement économique et social durable ;
- l'accroissement de la production des espaces urbanisés aménagés selon les règles de l'urbanisme ;
- l'amélioration de l'accès des populations aux logements décents et aux services urbains de base ;
- l'amélioration de la mobilité urbaine ;
- l'accroissement de l'offre de transport urbain de masse ;
- l'amélioration de l'offre du secteur privé opérant en milieu urbain ;
- l'amélioration de la gouvernance urbaine.

Pour répondre à ces préoccupations, la stratégie de développement du sous-secteur urbain s'est fixée comme objectif stratégique de « maîtriser le développement urbain et améliorer le cadre et les conditions de vie des populations urbaines à l'effet d'accroître la compétitivité et l'efficacité économique, sociale et environnementale des villes ».

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Le secteur des infrastructures est présenté dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) comme l'un des principaux leviers pour accompagner le développement économique et social. En effet, il y est relevé son rôle capital dans la facilitation des échanges et la compétitivité générée par leur qualité.

Concernant particulièrement le Sous-secteur Urbain, l'objectif assigné par le DSCE est de créer un espace économique national intégré par le biais de quatre principaux leviers à savoir : i) la maîtrise du développement des villes pour en faire de véritables pôles de production et de consommation, ii) la promotion de l'émergence des agglomérations périphériques des grandes villes, iii) le développement des villes secondaires et iv) la promotion de la gouvernance urbaine.

Dans cette perspective, la stratégie de développement urbain a retenu pour la période 2011-2020, quatre (04) programmes pour, d'une part, permettre aux villes de jouer pleinement leur rôle de moteur de l'économie, et d'autre part, améliorer le cadre de vie des populations urbaines. Ces quatre programmes sont :

- Le programme 496 : Développement de l'habitat ;
- Le programme 497 : amélioration de l'environnement urbain ;
- Le programme 498 : Développement des Infrastructures de transport urbain ;
- Le programme 499 : Gouvernance et Appui institutionnel du Sous-secteur urbain.

Ces programmes ont pour objectifs spécifiques :

- de maîtriser le développement urbain (limiter le taux d'urbanisation à 57,3% en 2020) ;
- de construire 17 000 logements et aménager 50 000 parcelles) ;
- de réduire de moitié le pourcentage de la population n'ayant pas accès aux services urbains de base ; construire 150 km de voies bitumées ;

- de renforcer l'industrie, le secteur privé, la gouvernance et les ressources humaines du sous-secteur urbain.

Les extrants majeurs attendus pour l'exercice 2018, se présentaient comme suit par programme :

Dans le cadre de la mise en œuvre du **programme 496** ; **07** documents de planification urbaine élaborés, **50** ha d'espaces urbains aménagés et **1 090** logements construits.

Pour le **Programme 497** ; la construction de **14 km** de drains dans le cadre du PADY, **20 km** de drains dans le cadre du Drainage pluvial de Douala, la formation de **500 jeunes** aux petits métiers urbains,

Au niveau du programme 498 ; **100 km** de voirie en terre entretenue, **60 km** de voirie revêtue entretenue, **60 km** de voirie revêtue réhabilitée et **10 km** de voirie revêtue construit.

Quant au programme 499 : **13** projets de textes élaborés et **02** guides régissant le secteur de l'habitat vulgarisés, les travaux de construction de 02 délégations (la Délégation Régionale de l'Extrême Nord et la Délégation Départementale du Ndé) achevés, 06 délégations départementales réhabilitées (Haute Sanaga, Menoua, Haut Nkam, Dja et Lobo, Mezam et Lom et Djerem...), une série d'équipement dont les ordinateurs(58), les onduleurs (58), les imprimantes (24), tables, armoires, chaises, etc. achetés, l'achat de 8 véhicules et **150 personnels** du MINH DU formés en langues anglaise et française, et formations diverses dans les domaines de compétence du MINH DU.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Au terme du Décret n°2012/384 du 14 septembre 2012, portant organisation et fonctionnement du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (MINH DU) est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'habitat et de développement urbain.

A ce titre, il est chargé :

a) En matière d'habitat:

- de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un plan d'amélioration de l'habitat, tant en milieu urbain que rural;
- de la mise en œuvre de la politique d'habitat social ;
- du suivi de l'application des normes en matière d'habitat.

b) En matière de développement urbain :

- de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre des stratégies d'aménagement et de restructuration des villes en relation avec les Administrations concernées ;
- de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies de développement social intégré

des différentes zones urbaines ;

- de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies de gestion des infrastructures urbaines en liaison avec le Ministère des Travaux Publics ;
- de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies d'amélioration de la circulation dans les grands centres urbains avec les Départements ministériels et les Collectivités Territoriales Décentralisées concernés;
- de l'embellissement des centres urbains, en liaison avec les départements ministériels et les collectivités Territoriales Décentralisées intéressés ;
- de la planification et du contrôle du développement des villes ;
- du suivi de l'élaboration des plans directeurs des projets d'urbanisation en liaison avec les Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- du suivi de l'application des normes en matière d'assainissement et de drainage;
- du suivi du respect des normes en matière d'hygiène et de salubrité, d'enlèvement et/ou de traitement des ordures ménagères;

de la liaison avec les Organisations Internationales concernées par le développement des grandes villes en relation avec le Ministère des Relations Extérieures.

Il suit les activités des Ordres correspondants aux professions d'Architecte, d'Urbaniste et de Géomètre.

Il travaille en étroite collaboration avec les Collectivités Territoriales Décentralisées et exerce la tutelle sur la Société Immobilière du Cameroun (SIC), les projets et les organismes concourant à l'aménagement des villes et de l'habitat.

Il est assisté d'un Secrétaire d'État, chargé de l'habitat.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

La loi de finances 2018 octroyait une enveloppe de 92 070 000 000 FCFA au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain répartie ainsi qu'il suit :

- Dépenses de fonctionnement : 11 953 000 000 FCFA
- Dépenses d'investissement : 80 117 000 000 FCFA

Cette enveloppe budgétaire a permis d'exécuter le programme d'actions du Ministère dont les axes majeurs se déclinent en la poursuite de la promotion immobilière publique (i) ; le désengorgement des pénétrantes des villes, la réhabilitation des centres urbains et des grands carrefours (ii) ; et l'assainissement (iii).

Par ailleurs, l'exécution de ce budget à l'intérieur de chaque programme a été marquée par un contexte particulier.

L'exécution du **programme 496** a connu une exécution globalement satisfaisante, avec l'embelli né de l'achèvement des 1520 logements avec l'appui de la coopération chinoise et de

la poursuite du PLANUT volet logements.

Toutefois, de nombreuses difficultés ont été observées dans la réalisation des 1 675 logements à Yaoundé/Olembe et à Douala/Mbanga-Bakoko d'une part, et dans la préparation du PDVIR d'autre part. Cette faiblesse s'explique par :

- La faible capacité technique et financière des PME et BET locaux ;
- L'absence de financement pour l'achèvement des travaux, y compris les travaux d'habitabilité et des concessionnaires de réseaux ;
- La mise à disposition tardive et incomplète des fonds de contrepartie camerounaise destinés à la préparation du PDVIR ;
- Les éléments nouveaux de maturation du PDVIR exigés par le Comité National de la Dette Publique, à la lumière du décret de juin 2018 y relatif (l'approbation par le Gouvernement de la Note Méthodologique d'évaluation des biens des personnes affectées par le Projet et les preuves de disponibilités des fonds pour le paiement des indemnités) ;
- Le contexte d'insécurité qui sévit dans certaines villes du PDVIR ;
- La lourdeur des procédures de paiement.

Pour le **programme 497**, il est adossé sur les projets de coopération ayant des conditions suspensives au déblocage des fonds, notamment la libération des emprises des projets, sujettes aux non objections des bailleurs de Fonds. Ce programme est également caractérisé par le phénomène de décentralisation qui est perceptible à travers les crédits transférés aux CTD. Malgré l'avancée notoire constatée du programme au cours de l'exercice dernier, on note encore quelques insuffisances, notamment la forclusion des crédits des projets à financement BIP, et quelques difficultés qui ont émaillé son bon déroulement notamment :

- la libération des emprises et indemnisation tardive des populations qui a affecté le démarrage effectif des travaux ;
- la non mise à disposition des fonds de contrepartie et le retard dans la réalisation des études techniques ;
- la passation tardive des marchés programmés et faiblesse technique des prestataires adjudicataires desdits marchés, entraînant un retard dans la livraison des prestations ;
- les tensions de trésorerie ont affecté les travaux de certains partenaires ;
- le retard dans la mobilisation de certaines entreprises ;
- la situation de crise qui prévaut dans les R2gions du Nord Ouest et du Sud Ouest ;
- le retard accusé dans l'obtention de l'accord du MINMAP pour l'exécution des travaux en régie.

Le Programme 498 intitulé Développement des infrastructures de transport urbain au cours de l'exercice 2018 a été marqué par la mise en œuvre des projets relatifs à l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations et aussi du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance (PLANUT), ces projets ont eu pour incidence de bonifier les résultats obtenus au cours de l'exercice, qui a également connu la poursuite des travaux engagés les années précédentes. Toutefois, ces résultats auraient été meilleurs si la mise en œuvre du programme n'avait pas connu :

- les lenteurs administratives dans les procédures d'indemnisation des populations

déguerpies dans la cadre de la libération des emprises de certains projets;

- les lourdeurs des concessionnaires dans les procédures de déplacement des réseaux ;
- l'infirmité de quelques appels d'offres sur financement Fonds Routier ;
- les retards dans le paiement des décomptes des entreprises ;
- le manque de professionnalisme des entreprises ;
- l'absence d'une cartographie de matériaux de viabilité utilisés en corps de chaussée ;
- l'insuffisance des ressources financières.

Le programme 499 relatif à la gouvernance et à l'appui institutionnel du sous-secteur urbain est le programme support. Il permet grâce à ses ressources d'assurer le suivi de l'exécution des programmes opérationnels. Il est particulièrement sensible à la consigne gouvernementale qui prescrit la réduction du train de vie de l'Etat. Sa mise en œuvre jugée satisfaisante courant 2018 a toutefois été impactée par certaines externalités dont:

- - La nécessité de mobiliser des moyens supplémentaires pour l'accompagnement des activités induites par la préparation de la CAN et des grands chantiers du MINH DU ;
- - Le ralentissement des activités économiques et la faible collecte des ressources budgétaires dus à la Guerre contre le terrorisme dans le Septentrion, la situation socio-politique des régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest ayant impacté la sereine poursuite des chantiers dans lesdites régions ;
- - La faible notification du quota trimestriel du budget de fonctionnement ;
- - La difficulté de prendre en charge certains projets inscrits dans le Budget de Fonctionnement à cause du blocage de précaution.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2018

La situation socio-économique du Cameroun au cours de l'exercice 2018 a fortement impacté sur la mise en œuvre du budget. Car ayant un fort impact sur la collecte des ressources ainsi que sur la mise en œuvre effective de certains projets de développement dans les zones d'insécurité.

Cette année a également été marquée par l'expiration de la convention liant le Cameroun à la BGFI Banque pour le financement du volet voirie du PALNUT entraînant de ce fait l'arrêt des travaux par la quasi totalité des entreprises retenues pour la mise en œuvre des projets

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

Les axes d'intervention de la stratégie de développement du sous-secteur urbain se déclinent en 04 Programmes :

Le programme 496 qui vise à rationaliser l'occupation de l'espace urbain et réduire de façon significative la proportion d'habitat indécemment en milieu urbain ;

Le programme 497 dont l'objectif est d'assainir et embellir l'espace urbain ;

Le programme 498 qui a pour but d'accroître la mobilité intra-urbaine ;

Le programme 499 qui vise à améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINH DU.

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 496

DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT

Responsable du programme

MANDENGUE GERARD

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'amélioration de l'habitat se fera à travers trois grandes actions :

Action 1- Développement de la planification urbaine. Le Bilan-Diagnostic a montré que les villes camerounaises souffrent de l'insuffisance d'espaces aménagés, dont l'une des principales causes est

l'absence ou la non application des documents d'urbanisme, de la réglementation de l'occupation et de

l'usage des sols. Pour remédier à ce dysfonctionnement qui handicape à la fois la production de masse

de l'habitat décent et le développement des infrastructures de transport urbain, la présente action prévoit

d'actualiser les documents d'urbanisme lorsqu'ils sont caducs, de les élaborer lorsqu'ils n'existent pas,

de procéder à leur approbation et surtout veiller à leur mise en œuvre scrupuleuse.

Action 2- Réalisation des opérations d'aménagement urbain. Le diagnostic posé sur l'habitat a révélé

qu'environ 70% de l'espace urbain est occupé par les quartiers d'habitat spontané, anarchique et

indécent. L'objectif de cette action est donc de réduire de façon significative la proportion de l'habitat

indécent en milieu urbain. Pour ce faire, la réalisation des opérations d'aménagement urbain telles que

définies dans la loi N°2004/003 du 21 avril 2004 régissant l'urbanisme au Cameroun est nécessaire. Il

s'agit de la restructuration et de la rénovation urbaines, mais aussi de l'aménagement de nouvelles

trames urbaines dans les zones périurbaines, qui concourent à l'amélioration des conditions de vie et de

sécurité des populations au regard de la situation foncière, de l'état des constructions, de l'accès aux

habitations, des espaces verts, de l'environnement et des voiries et réseaux divers.

Action 3- Construction de logements neufs Du bilan-diagnostic du sous-secteur, il ressort que le déficit

actuel en logements décents est estimé à environ 1 000 000 d'unités auxquelles s'ajoutent au moins

60 000 nouvelles demandes annuelles. En effet, malgré les multiples efforts déployés par l'Etat Camerounais, l'offre publique et privée de logements n'a pas répondu qualitativement et quantitativement à la demande. Cette action a donc pour objectif d'améliorer l'offre de logements

décents et de terrains à bâtir en milieu urbain.?

OBJECTIF	Rationaliser l'occupation de l'espace urbain et réduire de façon significative la proportion de l'habitat indécent en milieu urbain	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de ménage supplémentaire ayant accès à un habitat décent
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	105958.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible Année cible:	111973.0 2018
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 43 226 846 000	CP 39 927 651 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MANDENGUE GERARD,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

L'exécution du **programme 496** a connu une exécution globalement satisfaisante, avec l'embellissement de l'achèvement des 1520 logements avec l'appui de la coopération chinoise et de la poursuite du PLANUT volet logements.

Toutefois, de nombreuses difficultés ont été observées dans la réalisation des 1 675 logements à Yaoundé/Olembe et à Douala/Mbanga-Bakoko d'une part, et dans la préparations du PDVIR d'autre part. Cette faiblesse s'explique par :

- La faible capacité technique et financière des PME et BET locaux ;
- L'absence de financement pour l'achèvement des travaux, y compris les travaux d'habitabilité et des concessionnaires de réseaux ;
- La mise à disposition tardive et incomplète des fonds de contrepartie camerounaise destinés à la préparation du PDVIR ;
- Les éléments nouveaux de maturation du PDVIR exigés par le Comité National de la Dette Publique, à la lumière du décret de juin 2018 y relatif (l'approbation par le Gouvernement de la Note Méthodologique d'évaluation des biens des personnes affectées par le Projet et les preuves de disponibilités des fonds pour le paiement des indemnités) ;
- Le contexte d'insécurité qui sévit dans certaines villes du PDVIR ;
- La lourdeur des procédures de paiement.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

le Programme de Développement de l'Habitat s'exécute de manière satisfaisante et permet de compter près de 108 ménage supplémentaire ayant accès à un habitat décent

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	108788 ménages	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	97,15%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 24 618 879 089	CP 21 319 684 089
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 18 607 966 911	Ecart CP 18 607 966 911
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 21 953 944 042	CP 20 147 105 017
TAUX DE CONSOMMATION	89,18 %	94,5 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> · 1400 nouveaux logements achevés et environs 600 ménages impactés par les travaux du PPAB ; · La faible capacité technique et financière des PME et BET locaux n'a pas permis d'achever les travaux de construction des premiers 1675 logements et partant d'atteindre la cible projetée. · L'absence de financement pour l'achèvement des travaux, y compris les travaux d'habitabilité et des concessionnaires de réseaux ; · La mise à disposition tardive et incomplète des fonds de contrepartie camerounaise destinés à la préparation du PDVIR ; · Les éléments nouveaux de maturation du PDVIR exigés par le Comité National de la Dette Publique, à la lumière du décret de juin 2018 y relatif (l'approbation par le Gouvernement de la Note Méthodologique d'évaluation des biens des personnes affectées par le Projet et les preuves de disponibilités des fonds pour le paiement des indemnisations) ; · Le contexte d'insécurité qui sévit dans certaines villes du PDVIR ; · La lourdeur des procédures de paiement. 	

PERSPECTIVES
2019**Action 1 : Développement de la planification urbaine**

- la Finalisation de la révision de la loi régissant l'urbanisme au Cameroun ;
- l'implémentation des résultats de l'étude sur l'analyse des besoins en renforcement des capacités des acteurs en matière d'élaboration et de suivi d'élaboration des documents de planification urbaine, l'évaluation et la catégorisation des BET ;
- la mise en place d'un programme de renforcement des capacités ;
- la vulgarisation des textes régissant l'urbanisme ;
- la finalisation prochaine de l'étude portant sur la conception de guides méthodologiques pour l'élaboration des documents de planification urbaine ;
- la finalisation prochaine de l'étude portant sur la conception d'un manuel de procédures de suivi de l'élaboration des documents de planification urbaine ;
- l'élaboration de la politique urbaine nationale.

Action 2 : Réalisation des opérations d'aménagement

- la mise à l'échelle du PPAB à travers l'élaboration d'un programme national ;
- la finalisation de l'étude visant l'élaboration d'une stratégie d'amélioration des bidonvilles au Cameroun ;
- le démarrage des études du C2D à Bamenda et Maroua ;
- la poursuite des grands travaux sous financement C2D dans les villes Garoua, Bafoussam et Bertoua ;
- la Réalisation des opérations d'aménagement concerté (MINHDU- MAETUR et éventuellement avec les collectivités villageoises) ;
- la signature de l'accord de financement du PDVIR (février);
- la validation des Manuels du PDVIR (avril) ;
- la mise en place du cadre institutionnel du PDVIR (Comité de Pilotage, Cellule de Coordination et Commission Spéciale de Passation des Marchés) en avril ;
- le lancement, dans le cadre du PDVIR, des études de programmation des investissements dans les villes de Kousséri et Maroua (avril) ;
- le lancement du recrutement des prestataires pour la mise en œuvre de la Composante 2 du PDVIR (mai);
- le démarrage du recrutement des consultants pour la mise en œuvre de la Composante 1 du PDVIR (mai) ;
- la mise en vigueur du PDVIR (mai) ;
- la signature des Contrats de ville de Batouri, Douala, Kumba et Ngaoundéré (mai)
- la finalisation des manuels du PDVIR définissant les mécanismes de contingence (CERC) et d'appui aux jeunes (juin) ;
- le lancement des travaux des ouvrages structurants du PDVIR dans les villes de Batouri, Douala, Ngaoundéré et Yaoundé (décembre).
- La réalisation de sécurisation des emprises de voies pour les opérations de restructuration dans les villes de Yaoundé, Bafoussam, Garoua, Kribi et Bamenda.

Action 3 : Construction des logements neufs

- L'amélioration du cadre institutionnel et juridique en matière d'habitat, à travers la finalisation des réflexions engagées (notamment la politique de l'habitat, la loi sur l'habitat social et la création d'un Fonds Spécial pour l'Habitat Social) ;
- La mobilisation du financement complémentaire permettant l'achèvement des 1 675 logements, ainsi que la réattribution des marchés résiliés aux grandes firmes ;
- une meilleure approche dans la sécurisation des sites (un bon mécanisme de suivi et une bonne évaluation des besoins) et procédé à l'aménagement après la sécurisation des sites, en collaboration avec la MAETUR ;
- le lancement des études APD d'aménagements et de constructions des logements sur les sites déjà sécurisés ;
- l'accompagnement des CTD dans la construction des Cités municipales ;
- l'accompagnement des promoteurs internationaux avec qui des MOU ont été signés ;
- la création d'un compte dédié MINHDU/MINDCAF pour le financement des activités de sécurisation des sites ;

	<ul style="list-style-type: none">- mise en œuvre de la convention avec CIMENCAM ;- Appui aux coopératives d'habitat ;- Réflexion sur la mise en œuvre des opérations immobilières pour la rénovation des quartiers sous-structurés ; <p>Appui à la promotion immobilière publique : accompagnement de la SIC dans les opérations des constructions des logements.</p>
--	--

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

En matière de Développement de la Planification Urbaine, le nombre de documents de planification urbaine élaborés, actualisés et approuvés se compte au nombre total de 80 ; pour ce qui est des Réalisations des Opérations d'Aménagement Urbain on enregistre 1390 ha de superficies d'espaces aménagés ; et 1400 logements sont comptés à l'actif de la Construction de nouveaux bâtiments.

Action 01 DÉVELOPPEMENT DE LA PLANIFICATION URBAINE

OBJECTIF	Assurer la maîtrise de l'occupation des sols							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de documents de planification urbaine élaborés actualisés et approuvés					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 61%	
	Unité de mesure							
	Année de référence:	2015						
	Valeur de référence:	69.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	87.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	95 documents élaborés						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 170 470 000	1 052 970 000	1 033 267 929	915 767 929	448 523 109	428 488 859	38,32 %	46,79 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Crédits transférés aux CTD qui assurent la fonction de Maître d'Ouvrage Délégué. Cette action a été influencée par la faible capacité financière et technique des Bureaux d'Etudes adjudicataires des marchés relatifs à l'élaboration des documents de planification urbaine.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	06 documents de planification en-cours d'élaboration							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	La performance affichée est le resultat obtenu au titre de l'exercice 207. 06 documents en cours d'élaboration.							
Perspectives 2019	L'exercice 2019 connaîtra la poursuite de ces études dans d'autres Collectivités Territoriales Décentralisées							

Action 02 RÉALISATION DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN

OBJECTIF	Assurer la production des espaces urbanisés décents							
Indicateur	Intitulé:		Superficie d'espaces aménagés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 95,05 %	
	Unité de mesure		ha					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		1270.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		1567.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1490 ha dont 120 en 2018					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	26 436 330 000	27 086 330 000	7 696 965 535	8 346 965 535	7 696 965 535	7 696 965 534	100 %	92,21 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a été influencée par la faible capacité financière et technique des Bureaux d'Etudes adjudicataires et/ou soumissionnaires des marchés relatifs aux études de restructuration urbaines.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - démarrage des travaux du C2D dans les villes de Bafoussam et Garoua ; - le démarrage effectif des études RR dans la ville de Douala ; - le démarrage du projet d'aménagement de Nkozoa ; - un manuel de procédures d'intervention en cas d'urgence éligible dans le cadre du PDVIR élaboré ; - 80% des Etudes APS APD et DCE des projets du Programme Capitales régionales (voiries, équipements marchands, espaces publics) et 80% des travaux des services urbains de base, plus études de préféabilité de la poursuite du programme à Maroua et Bamenda ; - Travaux de restructuration de l'îlot de Nkolbikok 120 ha, PPAB phase III dans la ville de Yaoundé : <ul style="list-style-type: none"> • 01 chemin piétonnier achevé ; • voie en terre aménagée ; • trois ouvrages de franchissement exécutés. - S'agissant du PDVIR, les activités majeures réalisées en 2018 sont : la finalisation des études techniques préalables(13 au total) identifiées à la phase de préparation du PDVIR ; l'élaboration des manuels du Projet (manuel des procédures et manuel d'exécution) actuellement en cours de validation à la Banque mondiale ; la signature en septembre 2018 de la Note Méthodologique d'orientation des travaux d'évaluation des compensations des personnes affectées par le PDVIR ; la validation en décembre 2018 du PDVIR par le Comité National de la Dette Publique ; etc. <p>la convention du 3e C2D est signée, ainsi que celle relative au pilotage du programme dans les villes de Maroua et Bamenda. Le démarrage des travaux d'infrastructures à Bafoussam, Bertoua et Garoua.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet Nkozoa a réellement démarré en fin 2018. 							

Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - La mise à l'échelle du PPAB à travers l'élaboration d'un programme national ; - La finalisation de l'étude visant l'élaboration d'une stratégie d'amélioration des bidonvilles au Cameroun ; - la poursuite des grands travaux sous financement C2D dans les villes Garoua, Bafoussam et Bertoua ; et le démarrage des études pour Bamenda et Maroua ; - Démarrage des grands travaux sous financement C2D dans les villes Garoua, Bafoussam et Bertoua ; - Réalisation des opérations d'aménagements concertées (MINHDU- MAETUR et éventuellement avec les collectivités villageoises) ; - La finalisation de la préparation du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) sur financement Banque mondiale ; - La signature de l'accord de financement du PDVIR (février); - La mise en place du cadre institutionnel du PDVIR (Comité de Pilotage, Cellule de Coordination et Commission Spéciale de Passation des Marchés) en avril ; - La validation des Manuels du PDVIR (avril) ; - Le lancement, dans le cadre du PDVIR, des études de programmation des investissements dans les villes de Kousséri et Maroua (avril) ; - Le lancement du recrutement des prestataires pour la mise en œuvre de la Composante 2 du PDVIR ; - Le démarrage du recrutement des consultants pour la mise en œuvre de la Composante 1 du PDVIR (mai) ; - La mise en vigueur du PDVIR (mai) ; - La signature des Contrats de ville de Batouri, Douala, Kumba et Ngaoundéré (juin) - La finalisation des manuels du PDVIR définissant les mécanismes de contingence (CERC) et d'appui aux jeunes (juin) ; - le lancement des travaux des ouvrages structurants du PDVIR dans les villes de Batouri, Douala, Ngaoundéré et Yaoundé (décembre). - La réalisation de sécurisation des emprises de voies pour les opérations de restructuration dans les villes de Yaoundé, Bafoussam, Garoua, Kribi et Bamenda ; - Dans la programmation des activités à mener, l'élaboration des Plans de Secteur dans les Communes d'Arrondissement de Douala 3ème et 5ème, ainsi que l'élaboration des Contrats de Ville des CTD concernées par le PDVIR signés.
-------------------	---

Action 03 CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS

OBJECTIF	Accroître l'offre de logements décents en milieu urbain							
Indicateur	Intitulé:		Nombres de logements construits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 32,01 %	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		830.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		6965.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2230 logements					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	15 620 046 000	11 788 351 000	15 888 645 625	12 056 950 625	13 808 455 398	12 021 650 624	86,91 %	99 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>L'exécution du programme 496, adossé sur la construction des logements, connaît une exécution globalement satisfaisante, avec l'embelli né de l'achèvement des 1520 logements avec l'appui de la coopération chinoise et du PLANUT volet logements.</p> <p>Toutefois, de nombreuses difficultés ont été observées dans la réalisation des 1 675 logements à Youndé/Olembe et à Douala/Mbanga-Bakoko. Cette faiblesse s'explique par :</p> <ul style="list-style-type: none"> La faible capacité technique et financière des PME et BET locaux ; L'absence de financement pour l'achèvement des travaux, y compris les travaux d'habitabilité et des concessionnaires de réseaux ; <p>La lourdeur des procédures de paiement.</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - 100 logements achevés à Ebolowa dans le cadre du PLANUT - les travaux sont en cours à Yaoundé et à Douala dans le cadre du programme gouvernemental pour un taux d'avancement moyen de 75% pour les premiers 1 675, soit 81% à Yaoundé et 67% à Douala. - la poursuite des travaux d'habitabilité avec un taux d'avancement global des travaux 63.15%, y compris les travaux des quaternaires ; - la poursuite des travaux Concessionnaires de réseaux avec un taux d'exécution respectif de : <ul style="list-style-type: none"> CAMWATER : 55% (02 marchés à Yaoundé et 2 marchés à Douala, dont 01 déjà réceptionné) ; CAMTEL : 0%, marché en attente du visa budgétaire du MINEPAT ; ENEO : 5%. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<p>La cible n'a pas été atteinte pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faible capacité des acteurs locaux (services déconcentrés et CTD) à assurer le suivi ; - faible capacité technique et financière des PME et BET locaux ; - lourdeur des procédures de paiement ; - absence de financement pour l'achèvement des travaux, y compris les travaux d'habitabilité et des concessionnaires de réseaux ; - lenteur dans le processus de réattribution des marchés résiliés ; - faible expertise des consultants (BET) ; <p>lenteurs procédurales au niveau local dans le cadre de la sécurisation et des indemnisations (signature des DUP, mises en place des commissions préfectorales, etc.).</p>							

Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none">- l'amélioration du cadre institutionnel et juridique en matière d'habitat, à travers la finalisation des réflexions engagées (notamment la politique de l'habitat, la loi sur l'habitat social et la création d'un Fonds Spécial pour l'Habitat Social) ;- la mobilisation du financement complémentaire permettant l'achèvement des 1 675 logements, ainsi que la réattribution des marchés résiliés aux grandes firmes ;- une meilleure approche dans la sécurisation des sites (un bon mécanisme de suivi et une bonne évaluation des besoins) et procédé à l'aménagement après la sécurisation des sites, en collaboration avec la MAETUR ;- le lancement des études APD d'aménagements et de constructions des logements sur les sites déjà sécurisés ;- l'accompagnement des CTD dans la construction des Cités municipales ;- l'accompagnement des promoteurs internationaux avec qui des MOU ont été signés ;- la création d'un compte dédié MINH DU/MINDCAF pour le financement des activités de sécurisation des sites ;- la mise en œuvre de la convention avec CIMENCAM ;- l'appui à la promotion immobilière privée et aux coopératives d'habitat ;- des réflexions sur la mise en œuvre des opérations immobilières pour la rénovation des quartiers sous-structurés ;- l'appui à la promotion immobilière publique : accompagnement de la SIC dans les opérations des constructions des logements. <p>le redémarrage du projet COFFOR dans une nouvelle configuration avec des nouveaux partenaires financiers (PPP).</p>
-------------------	---

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 497

AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN

Responsable du programme

FOUDA ANNE MARGUERITE

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Action 1- Amélioration de l'Assainissement en milieu urbain. Cette action vise à maîtriser la gestion

des eaux pluviales et usées, améliorer la gestion des déchets solides, protéger les populations des

risques naturels, anthropiques, des pollutions et nuisances de toutes sortes.

Action 2- embellissement et sécurisation des centres urbains. Cette action vise à rendre les villes plus

accueillantes et plus attrayantes dans un but touristique, mais davantage dans le but de permettre aux

populations de se récréer et de limiter le stress, gage d'une meilleure santé. Il s'agit également de

rechercher des solutions idoines et de proximité devant permettre, au terme de leur mise en oeuvre, de

réduire de façon sensible l'insécurité dans nos villes.

Action 3 : promotion du développement social intégré urbain. La présente action vise à apporter des

réformes nécessaires en vue d'impliquer les groupes sociaux vulnérables (notamment les jeunes en

difficulté en milieu urbain) dans le processus de développement des villes.

Action 4 : Amélioration de la gouvernance urbaine. Dans le cadre de la stratégie de développement du

sous-secteur urbain, il a été identifié comme frein à la bonne gouvernance urbaine, la difficulté de la

mise en cohérence de tous les leviers novateurs d'une gestion optimale de la cité. Les efforts dans ce

domaine ne peuvent permettre d'atteindre les résultats escomptés que si une attention particulière est

portée sur les interventions du secteur privé urbain et l'effectivité de la gouvernance urbaine. Cette

action, en développant le dialogue permanent entre les acteurs urbains, est une réponse à cette préoccupation. Il s'agira aussi de mettre en place un plan de communication urbaine, d'informer et de

sensibiliser les acteurs urbains et notamment les populations, sur les nouvelles technologies en matière

de construction, les normes en matière d'habitat, et faire connaître à tous les textes régissant l'urbanisme et l'habitat au Cameroun, de renforcer le cadre institutionnel et juridique et la capacité

d'intervention du secteur privé urbain, de promouvoir le partenariat entre acteurs urbains.

OBJECTIF	Assainir et embellir l'espace urbain et asseoir une bonne gouvernance urbaine	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de ménages supplémentaires ayant accès à un système d'assainissement, linéaire de drains construits, nombre de jeunes formés aux métiers urbains, nombre de stations d'épurations construites ou réhabilitées, nombre de plateformes fonctionnelles.
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	153146.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible Année cible:	399055.0 2018
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 19 597 799 000	CP 18 481 543 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	FOUDA ANNE MARGUERITE,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Pour le **programme 497**, adossé sur les travaux de construction des drains dans les villes de Douala et de Yaoundé. D'une manière globale, ce programme s'est exécuté de façon satisfaisante néanmoins quelques difficultés ont émaillé son bon déroulement notamment :

- la libération des emprises et indemnisation tardive des populations qui a affecté le démarrage effectif de certains travaux ;
- la non mise à disposition des fonds de contrepartie et le retard dans la réalisation des études techniques ;
- la passation tardive des marchés programmés et faiblesse technique des prestataires adjudicataires desdits marchés, entraînant un retard dans la livraison des prestations ;
- les tensions de trésorerie qui ont affecté les travaux de certains partenaires ;
- le retard dans la mobilisation de certaines entreprises.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

L'Amélioration de l'Environnement Urbain compte pour l'exercice 2018 environ 388 ménages supplémentaires ayant accès à un système d'assainissement

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	387.846 ménages	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 27 440 738 500	CP 26 324 482 500
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -7 842 939 500	Ecart CP -7 842 939 500
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 25 377 934 500	CP 25 317 931 838
TAUX DE CONSOMMATION	92,48 %	96,18 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES	La performance de cet indicateur est justifiée par les travaux de construction des derniers drains des villes de Yaoundé et Douala dont le nombre total de ménages impactés est de 246.909.	

RESSOURCES	La réalisation total du PADY 2 et celle du Drainage pluviale de Douala rendu déjà à 90% ont permis d'afficher les résultat de 234700 ménages impactés. taux de réalisation de l'indicateur 97.19%.
PERSPECTIVES 2019	Achevement du projet de drainage des eaux pluviales de Douala avec l'appui de la coopération française ; et le lancement de la phase 3 Projet d'assainissement de Yaoundé (phase II) avec l'appui conjoint BAD-Coopération française. Amplification de la formation des jeunes aux petits métiers urbains.

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

91.60 km de drains construits pour améliorer l'assainissement en milieu urbain ;

49587.95 m² d'espaces verts aménagés dans le cadre de l'embellissement et sécurisation des centres urbains

2682 jeunes formés aux petits métiers urbains au titre de promotion du développement social intégré de tous les groupes sociaux en milieu urbain

754 acteurs accompagnés dans le cadre de la gouvernance urbaine

Action 01 AMELIORATION DE L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN									
OBJECTIF	Maîtriser la gestion des eaux pluviales, des eaux usées et des déchets solides								
Indicateur	Intitulé:	Linéaire de drains construits							
	Unité de mesure	km							
	Année de référence:	2017							
	Valeur de référence:	60.400001525878906							
	Année cible:	2018							
	Valeur Cible	120.4000015258789							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	100,1 km							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	18 341 000 000	17 224 744 000	26 337 621 714	25 221 365 714	24 876 621 714	24 856 619 052	94,45 %	96,18 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action est adossée sur les projets de coopération ayant des conditions suspensives au déblocage des fonds, notamment la libération des emprises des projets, tributaires aux non objections des bailleurs de Fonds.								
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extrants)	Achèvement des travaux du PADY 2 sur 14 km ; - poursuite des travaux du drainage pluvial avec un taux d'avancement de 90% sur un linéaire de 39 km								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le décret d'indemnisation du projet de drainage pluvial de Douala n'a été signé qu'en décembre 2016, ce qui a retardé le démarrage effectif des travaux. Les 14km de drains sont achevés. Le drainage pluvial de Douala est en cours de finalisation (34 km sur 39km) S'agissant des projets de construction des stations d'épuration, l'étude de la STEP de Mendong, a été achevée et les travaux programmés en 2019.								
Perspectives 2019	La finalisation des travaux du projet de drainage des eaux pluviales de Douala avec l'appui de la coopération française et le démarrage effectif des travaux de construction des STEP de Yaoundé (Mendong). Négociation en vue du démarrage du PADY 3.								

Action 02 EMBELLISSEMENT ET SÉCURISATION DES CENTRES URBAINS

OBJECTIF	Embellir et sécuriser le paysage urbain							
Indicateur	Intitulé:		Superficie des espaces verts aménagés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 75.21%	
	Unité de mesure		m2					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		25930.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		65930.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		23657.95 m2					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	596 000 000	596 000 000	591 790 000	591 790 000	56 790 000	16 790 000	9,6 %	2,84 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été affectée par le retard dans la mobilisation de certaines entreprises, la situation de crise qui prévaut dans la partie Nord-Ouest du pays (Bafut 0% et Santa 52% en cours)							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Construction de points d'éclairage public, 05 panneaux directionnels, Branchement au réseau ENEO 671 m2 Aménagement des jardins publics, 60 bancs publics , 468m² Engazonnement, 572 plants d'agrément, 1465.7 ml Construction de bordures en BA, Plantation d'arbres de décoration, Renforcement de l'éclairage, Aménagement des gares routières, Aménagement des parkings, 6 Construction de mini ronds-points avec panneaux directionnels, 05 Abattage d'arbres, 01 Construction d'un escalier, 800ml caniveaux construits en BA, Stabilisation de talus avec du gazon, 840 m² de remblais, 521 m² de pavés posé, 5 monuments construits, 01 mat installé							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Le résultat affecté prend en compte les extraits obtenus au cours des exercices 2018, 2017, 2016 et 2015 La phase de programmation a été maîtrisée à travers la maturation exemplaire des projets. En effet, les DAO de étaient disponibles dès juillet 2018. Par ailleurs, le suivi a constitué l'un des points forts dans la gestion desdits projets.</p> <p>Mais néanmoins, il est important de souligner la difficulté à renseigner l'indicateur 1 qui a plusieurs extraits.</p>							
Perspectives 2019	poursuite et achèvement des travaux encore en cours de démarrage.							

Action 03 PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL INTÉGRÉ DE TOUS LES GROUPES SOCIAUX EN MILIEU URBAIN									
OBJECTIF	Promouvoir l'inclusion sociale en milieu urbain et favoriser l'accès de tous les groupes sociaux aux services et équipements urbains de base.								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de jeunes en difficultés formés aux petits métiers urbains			TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		93.06%	
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2015						
	Valeur de référence:		1282.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		2882.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2682						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	560 799 000	560 799 000	411 326 786	411 326 786	344 522 786	344 522 786	83,76 %	83,76 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Le processus de passation des marchés s'est déroulé dans les meilleurs délais et les ordres de service de commencer les prestations ont été signés et notifiés à temps laissant les marges de manœuvre aux prestataires en termes de délais et réduisant au maximum, les risques de forclusion. Toutefois, il a été constaté la faible capacité financière de quelques entreprises qui malgré tout, ont accusés des retards. Il convient de relever en outre que le contexte de budgétisation a été défavorable car, il a été noté une réduction drastique du budget de formation des jeunes urbains en difficulté en contradiction avec la pauvreté urbaine aggravante au fil des années. Enfin, l'inscription de la formation au budget de fonctionnement constitue un frein relativement à l'éradication des mécanismes exclusifs.</p>								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Pour ce qui est de la formation et de l'insertion des jeunes en difficulté ;</p> <p>Ø 500 Jeunes urbains en difficulté formés à la production et pose des pavés dans les Communes de Matom, Nkongsamba 2eme, Tignere, Bamenda 2eme , Bazou.</p> <p>Ø 06 unités pilote de fabrication des pavés équipés en matériels dans les Communes de Matom, Nkongsamba 2eme, Tignere, Bamenda 2eme , Bazou et Limbé 3.</p>								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>La phase de programmation a été maîtrisée à travers la maturation exemplaire des projets. En effet, les DAO de la DDSU étaient disponibles dès juillet 2018. Par ailleurs, le suivi a constitué l'un des points forts dans la gestion desdits projets.</p>								
Perspectives 2019	<p>Au cours de prochaines années, le développement social urbain devra d'avantage se focalisé sur deux points :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La nécessité d'accroître le nombre de jeune en difficulté formé aux petits métiers urbains pour réduire le désœuvrement et les fléaux urbains subséquents ; - La promotion de la mobilisation citoyenne d'une part autour des projets structurants pour permettre aux populations de profiter des opportunités qui en découlent et d'autre part en matière de valorisation des quartiers précaires pour assoir le budget participatif et assurer la durabilité du changement. <p>Ces deux leviers sont indispensables au rétablissement de l'équité territoriale et sociale ainsi qu'à la promotion de l'égalité de chance ; des valeurs qui fondent les villes sûres, résilientes, durables et inclusives.</p>								

Action 04 AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE URBAINE

OBJECTIF								
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le premier annuaire statistique est sorti en 2019, il est important de poursuivre cette tâche.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<p>48 communes bénéficiaires du renforcement des capacités de leurs personnels ; Cartographie des villes de Manfé, Tubah, Endom, Ngoumou et Guider disponibles 143 municipalités ont été formées en 2018 par le PNFMV. 31 Professionnels formés par le PNFMV en 2018 Rapport d'étude sur le besoin en renforcement de capacité en matière de planification urbaine disponible</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ces activités ont bénéficié du financement du budget d'investissement public 2018. Toutefois, il ya lieu de relever les insuffisances de certains prestataires en matière de ressources financières plombant la réalisation des projets dans le délai imparti.							
Perspectives 2019	Relancer les taches collectes des données et études spécifiques à travers la Convention MINHDU/INS et la collecte de données urbaines en régie afin d'alimenter la base de donnée MINH DU							

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 498

DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT
URBAIN (PDITU)

Responsable du programme

NDJIBA BAMI ARMAND ROMUALD
Directeur des Opérations Urbaines

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La mise en oeuvre du programme se fera au travers des quatre (03) actions suivantes:

Action 1: Entretien de la voirie urbaine

Cette action vise à appuyer les CTD dans leurs efforts pour maintenir leur voirie dans un état de praticabilité acceptable.

Action 2: Réhabilitation de la voirie urbaine

L'objectif de cette action est de rétablir les performances des routes urbaines qui ont atteint leur durée

de vie, afin de maintenir ou améliorer leur niveau de service. Cette action vise à apporter un appui de

l'Etat aux initiatives des CTD pour l'élaboration et la mise en oeuvre des plans de déplacement urbain

Action 3: Construction de la voirie urbaine

Cette action vise à doter les villes de nouvelles routes revêtues pour combler progressivement le déficit

général en voirie bitumée.

OBJECTIF	Améliorer la mobilité urbaine	
Indicateur	Intitulé:	linéaire de voirie urbaine construite/réhabilitée /entretenu
	Unité de mesure	km
	Valeur de référence:	465.2250061035156
	Année de référence:	2015
	Valeur Cible	851.2249755859375
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 35 766 074 000	CP 26 304 752 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NDJIBA BAMI ARMAND ROMUALD, Directeur des Opérations Urbaines	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 498 intitulé ***Développement des infrastructures de transport urbain*** au cours de l'exercice 2018 a été marqué par la mise en œuvre des projets relatifs à la Coupe d'Afrique des Nations et aussi du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance. En outre, plusieurs projets connexes ont été lancés dans le cadre des Travaux d'Intervention d'Urgence sur l'Etendue du Territoire National.

Ceci a eu pour incidence de bonifier les résultats obtenus au cours de l'exercice, qui a également connu la poursuite des travaux engagés les années précédentes. Toutefois, ces résultats auraient été meilleurs si la mise en œuvre du programme n'avait pas connu :

les lenteurs administratives dans les procédures d'indemnisation des populations déguerpies dans la cadre de la libération des emprises de certains projets;

les lourdeurs des concessionnaires dans les procédures de déplacement des réseaux ;
 l'infructuosité de quelques appels d'offres sur financement Fonds Routier ;
 les retards dans le paiement des décomptes des entreprises ;
 le manque de professionnalisme des entreprises ;
 l'absence d'une cartographie de matériaux de viabilité utilisés en corps chaussée ;
 l'insuffisance des ressources financières.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

Les actions menées dans le cadre du Développement des Infrastructures de transport urbain ont permis de réaliser près de 585.471 km de voiries répartie dans les domaines de l'entretien de la voirie en terre, revêtue, construite et reahbilitée.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	585,471 km.	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	79,32%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 31 530 138 957	CP 22 068 816 957
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 4 235 935 043	Ecart CP 4 235 935 043
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 24 103 057 966	CP 16 527 199 534
TAUX DE CONSOMMATION	76,44 %	74,89 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>La valeur réalisée pour cet indicateur est de 585,471 km.</p> <p>Au niveau du programme 498 pour le compte de l'exercice budgétaire 2018, les résultats suivants ont été obtenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> o 42.775 km de voirie en terre entretenue ont été réalisés ; o 16,592 km de voirie revêtue entretenue ont été réalisés ; o 10,239 km de voirie revêtue réhabilitée ont été réalisés ; o 06 km de voirie revêtue construit ont été réalisés ; <p>La passation tardive de certains marchés n'a pas permis le démarrage dans les meilleurs délais de ceux-ci. En outre, certains projets sont pluri annuels. Leurs extrants ne pourront être captés qu'en fin de projet. Aussi, en matière de construction de voirie, les extrants dans le cadre de la construction de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen section rase campagne, les travaux de construction des voies d'accès au stade d'Olembé à Yaoundé, les projets engagés dans le cadre du PLANUT et les projets de réhabilitation d'urgence sur l'étendue du territoire national ne seront disponibles qu'en fin 2019. Ces projets ont connus plusieurs problèmes notamment des problèmes de libération d'emprises, de couverture budgétaire et de paiement des décomptes.</p>	
PERSPECTIVES 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la Mise en œuvre du programme d'urgence ; - Poursuite de la Mise en œuvre du PLANUT ; - Organisation de la CAN 2021 ; <p>Poursuite des projets structurants notamment la construction de l'autoroute.</p>	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

68.707 km de voirie urbaine ont été entretenues
422 km reahabilitées et 50.58 km de voirie construite

Action 01 ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE									
OBJECTIF	Maintenir les voiries dans un bon état								
Indicateur	Intitulé:	Linéaire de voirie revêtue entretenue						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 69,75%	
	Unité de mesure	km							
	Année de référence:	2015							
	Valeur de référence:	9.335000038146973							
	Année cible:	2018							
	Valeur Cible	174.3350067138672							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	121,607 km							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 960 000 000	1 960 000 000	2 005 957 917	2 005 957 917	985 956 357	969 099 853	49,15 %	48,31 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les travaux d'entretien des voiries du pays participent à la décentralisation par transfert de compétences aux communes, et au maintien des conditions de mobilité acceptables pour les citoyens des villes sur le financement Fonds Routier ou encore dans le cadre des interventions d'urgences du BIP.								
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<p>- 28,127 Km (2,377 km à Belel; 0,830km à Tibati ,..... Idenau, 0,800km à Evoudoula ; 8km à Tonga ; 0,850km à Meri ; 1,480km Pouma ; 1,500km à Meyomessi ; 1,840km à Nyanon ; 3,9km à Ngoulemakong ; 1,800km à Bazou ; 1,500km à Kon yambeta et 4,050km à Doumaintang) + (265 ml Yaoundé et 1000 ml a Bizzili) de voirie en terre entretenue ;</p> <p>- 4,517 Km (3217 Yaoundé , 1300 Bangangte)de voirie revêtues entretenue ;</p> <p>- 14,658 km de voiries en terre entretenue dans le cadre du Fonds Routier dans les villes de DIR (5 km), DJOHONG (4,3 km), NDOBIAN (2,07 km), POLI (2 km) et EBOLOWA (1,3 km) ;</p> <p>- 12,075 km de voiries revêtues entretenues dans le cadre du Fonds Routier dans les villes de YAOUNDE (1,172 km), MOKOLO (0,6 km), TCHOLLIRE (1,03 km), KUMBO (2,4 km), MISAJE (2,886 km), BAZOU (1,5 km), EBOLOWA (1,22 km) et SANGMELIMA (0,964 km)</p>								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Les travaux pour l'entretien de la voirie en terre ne sont pas achevés dans 12 communes sous financement BIP 2018 dans le cadre des transferts de compétence aux CTD. Le retard enregistré s'explique par certaines communes ont obtenu l'autorisation du MINMAP d'exécuter les travaux d'entretien des voiries en terre en régie, sans avoir les capacités humaines et encore moins matérielles de faire de la régie (cas de PITO A et AKWAYA).</p> <p>Par ailleurs, le contexte sécuritaire dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest n'ont pas permis une exécution aisée des travaux dans les communes de SANTA, ANDEK, BENAKUMA et AKWAYA.</p> <p>L'écart s'explique également par l'infructuosité des marchés d'entretien des voiries dans les villes secondaires. La faible capacité technique et financière des PME nationales adjudicataires des marchés. Toutefois, les marchés infructueux ont été relancés et tout est mis en œuvre pour améliorer la cadence des travaux.</p>								

Perspectives 2019	<p>Achèvement des travaux d'entretien des voiries en terre dans le reste des communes. Les travaux d'entretien des voiries en terre dans les communes dans le cadre de la décentralisation se poursuivront pour couvrir à terme l'ensemble des communes du pays. En 2019, il s'agira de 25 communes.</p> <p>Il sera opportun de capitaliser désormais dans le PPA les indicateurs d'entretien des voiries en terre et des voiries revêtues.</p> <p>Poursuite de l'entretien des voiries dans les villes sur le financement Fonds routier</p>
-------------------	--

Action 02 RÉHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE

OBJECTIF	Rétablir les performances des routes urbaines								
Indicateur	Intitulé:	linéaire de voirie réhabilitée						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 71,55%	
	Unité de mesure	km							
	Année de référence:	2015							
	Valeur de référence:	412.94500732421875							
	Année cible:	2018							
	Valeur Cible	539.344970703125							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	385,932							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	5 068 609 000	6 353 287 000	5 034 773 470	6 319 451 470	4 860 763 875	3 488 926 042	96,54 %	55,21 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été influencée par la mise en œuvre du PLANUT volet voirie.								
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<p>10,239 km de voirie à Yaoundé</p> <p>Travaux de réhabilitation de la voie Rond- Point Ecole Publique de Bastos – ARMP à Yaoundé L= 1,700 km</p> <p>Travaux de réhabilitation de certaines voies dans certaines villes du Cameroun Yaoundé Ekié L=1,100 km</p> <p>Travaux de réhabilitation de certaines voies au quartier LAC à Yaoundé L= 2,579 km</p> <p>Travaux de réhabilitation de la voie d'accès à la CRTV MBALLA II BOUCLE de la RUE EDZOA et de la NOUVELLE ROUTE NSIMEYONG L= 1,410 km</p> <p>Travaux de point à temps, de renforcement de chaussée sur certains tronçons prioritaires et l'entretien des voies aux quartiers Bastos, Mokolo et Madagascar à Yaoundé. L= 2 ,050 km</p> <p>Travaux de réhabilitation de certaines voies dans certaines villes du Cameroun (en procédure d'urgence). LOT 1: SOA/NKOLFOULOU L= 1,150 km</p> <p>Avenant aux travaux en cours d'exécution par l'Entreprise CETP à NKOLFOULOU. L=0,250 km</p>								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>- la cible n'a pas été atteinte parce que la quasi-totalité des projets inscrits dans le BIP sont pluri annuels et s'achèveront en 2019.</p> <p>- Pour les projets de réhabilitation d'urgence sur l'étendue du territoire national, le problème de couverture budgétaire a affecté négativement les résultats escomptés.</p>								
Perspectives 2019	La poursuite des travaux financés dans le cadre du PLANUT notamment le démarrage des travaux de voirie du 2 ^e groupe dans le cadre du PLANUT, la poursuite des travaux de préparation de la CAN, la poursuite des travaux de réhabilitation d'urgence sur l'étendue du territoire national avec une cible de 100 km								

Action 03 CONSTRUCTION DE LA VOIRIE URBAINE

OBJECTIF	Etendre le réseau viaire dans les villes							
Indicateur	Intitulé:		Linéaire de voirie construite				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 83,43%	
	Unité de mesure		km					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		44.1349983215332					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		86.93499755859375					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		72,531					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	28 737 465 000	17 991 465 000	24 489 407 570	13 743 407 570	18 256 337 734	12 069 173 639	74,55 %	87,82 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre du PLANUT et la préparation de la CAN ont contribué à améliorer les performances qui seront captés en 2019 et 2020 parce qu'il s'agit des projets pluri-annuels.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<p>6 ,45 km de voies revêtues ont été construites dans le cadre du Projet d'Assainissement et De Yaoundé en sa phase 2</p> <p>Travaux de construction de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen en cours avec un taux d'avancement de 86%.</p> <p>Travaux de construction des voies d'accès au stade Olembé à Yaoundé avec un niveau d'avancement moyen de 70% environ.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les activités sus énumérées sont pluri annuelles et leurs extrants ne seront captés qu'en fin d'année 2019.							
Perspectives 2019	<p>Poursuite des travaux de construction de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen section rase campagne, Libération des emprises de la section urbaine de l'autoroute Yaoundé - Nsimalen</p> <p>Poursuite des travaux de voirie du 2^e groupe dans le cadre du PLANUT, Poursuivre les travaux de préparation de la CAN</p>							

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 499

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR
URBAIN

Responsable du programme

MOUSSA MAHAMAT
Directeur des Affaires Générales

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La mise en oeuvre du programme 499 se fera au travers des trois (03) actions suivantes:

Action 1- Amélioration du cadre institutionnel et juridique. Il s'agit de doter le MINH DU de moyens

humains performants afin de garantir un développement urbain de qualité

Action 2 : Renforcement des ressources humaines, matérielles et financières. Cette action vise à

améliorer le cadre de travail du personnel en mettant à sa disposition des locaux, des équipements et un

matériel appropriés.

Action 3 : Coordination des services. Cette action traitera essentiellement du suivi de l'évaluation du plan

d'action, de la mise en place d'un système d'information pour le suivi des activités, de l'évaluation du

fonctionnement et de la performance des services.?

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en oeuvre des programmes du MINH DU	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées du Programme
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	99.30000305175781
	Année de référence:	2015
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 7 660 354 000	CP 7 356 054 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MOUSSA MAHAMAT, Directeur des Affaires Générales	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 499 relatif à la gouvernance et à l'appui institutionnel du sous-secteur urbain est le programme support. Il encadre le suivi de l'exécution des programmes opérationnels. Ce Programme est particulièrement sensible à la consigne gouvernementale qui prescrit la réduction du train de vie de l'Etat. Sa mise en œuvre, jugée satisfaisante courant 2018 a toutefois été impactée par les externalités suivantes :

- Mobilisation des moyens supplémentaires pour l'accompagnement des activités induites par la préparation de la CAN, et des grands chantiers du MINH DU ;
- Guerre contre le terrorisme dans le Septentrion et la situation sécuritaire dans la Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest entraînant le ralentissement des activités économiques et affectant la collecte des ressources budgétaires ;
- Faible notification du quota du trimestriel du budget de fonctionnement

- Prise en charge partielle des projets inscrits dans le Budget de Fonctionnement à cause du blocage de précaution;
- Le non achèvement de certains travaux de construction des délégations départementales et régionales budgétisés en délégation automatique.

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

La mise en oeuvre des programmes opérationnelles on connu un taux de réalisation satisfaisant. donc le taux de réalisation est de 91%

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	Toutes les activités du programme ont été réalisées au terme de l'exercice budgétaire	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	91%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 7 352 284 054	CP 7 047 984 054
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 308 069 946	Ecart CP 308 069 946
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 5 384 556 971	CP 5 373 514 622
TAUX DE CONSOMMATION	73,24 %	76,24 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le suivi de proximité de la mise en œuvre des projets budgétisés (études architecturales en vue de la construction des délégations Régionales et Départementales du Ministère, travaux de réhabilitation des Délégations, marchés de fournitures et d'approvisionnements généraux) a permis d'obtenir le résultat satisfaisant. Ce qui justifie une meilleure consommation des crédits y afférents.	
PERSPECTIVES 2019	Programmation des travaux de constructions des délégations régionales et départementales en gestion centrale pour un meilleur suivi de leur contractualisation et de leur exécution.	

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Deux actions, à l'instar de celle portant sur le renforcement des ressources humaines, matérielle et financières ainsi que la coordination ont été réalisées de façon satisfaisante et permet d'enregistrer 150 personnes formés et 82.68% de niveau d'exécution des projets.

Action 02 RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES									
OBJECTIF	Améliorer le cadre et les conditions de travail								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de personnes formées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 97,02%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2015						
	Valeur de référence:		406.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		706.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		685						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 583 088 000	1 278 788 000	1 582 162 908	1 277 862 908	578 074 772	577 498 849	36,54 %	45,19 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Cette action a visait à :</p> <ul style="list-style-type: none"> -améliorer le cadre et les conditions de travail des personnels des services déconcentrés par la construction et la réhabilitation des délégations régionales et départementales, l'acquisition des matériels et mobilier de bureau, des matériels informatiques et ainsi que le matériel roulant ; -améliorer les performances des personnels du MINH DU par des formations en bilinguisme et dans les domaines de compétences du Ministère. 								
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - 02 délégations construites (la Régionale de l'extrême Nord et la Départementale du Ndé) ; -06 délégations régionale(01) départementales (05) réhabilitées (Haut Nkam ; Menoua ; Haute Sanaga, Lom et Djerem, Mezam, Dja et Lobo) ; -150 personnels formés -08 véhicules acquis -104 tables de bureaux ; 06 tables à ordinateurs ; 194 chaises ; 10 fauteuils secrétaires ; 99 fauteuils directeurs ; 102 armoires ; 37 réfrigérateurs ; 10 téléviseurs plasma 32" ; 20 cafetières ; 14 photocopieurs ; 14 chaises visiteurs ; 10 climatiseurs ; 10 ventilateurs. 58 ordinateurs ; 28 imprimantes ; 58 onduleurs. -PPA 2018 disponible. 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<p>En 2018, 150 personnels ont été formés (en Bilinguisme ; formation des secrétaires ; principes et normes de gestion des courriers et sécurisation des actes administratifs ; maîtrise d'ouvrage pour le développement option décision publique et gestion des projets). Mais ce résultat n'a pas encore été comptabilisé dans les valeurs cibles du PPA.</p> <p>L'ensemble des marchés relatif aux acquisitions de matériel informatique et bureautique, matériel mobilier de bureau ainsi que le matériel roulant ont été livrés.</p> <p>Les 06 délégations départementales programmées pour réhabilitation ont été réhabilitées.</p> <p>Les travaux de construction de deux (02) délégations sont achevées.</p> <p>Les 03 rapports d'études en vue de la construction des délégations départementales disponible (MAYO DANAY, LOGONE ET CHARI, MENOUA)</p> <p>Seulement, le PPA 2018 n'a pas pris en compte tous les indicateurs de cette action notamment la construction des délégations.</p> <p>Certains crédits en délégation automatique n'ont pas été totalement consommés.</p>								

Perspectives 2019	<p>le MINH DU poursuivra l'amélioration du cadre de travail des personnels des services centraux et déconcentrés à travers la formation du personnel, l'équipement des bureaux en matériels techniques spécifiques et en matériels roulants notamment l'achat des motos, la réhabilitation des délégations départementales et la poursuite de la construction des délégations régionales.</p> <p>Intégrer dans le PPA tous les indicateurs omis (nombre de délégations construites, nombre de délégations réhabilitées et nombre de service équipé).</p> <p>Les résultats de la formation de 2018 doivent être pris en compte dans le PPA de 2019. Soit 856 comme valeur de référence.</p>
-------------------	--

Action 03 COORDINATION DES SERVICES

OBJECTIF	Améliorer l'efficacité, le rendement et la cohérence des services							
Indicateur	Intitulé:		Taux d'exécution des projets				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 82,68%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		99.30000305175781					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		82,68%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	6 077 266 000	6 077 266 000	5 770 121 146	5 770 121 146	4 806 482 199	4 796 015 773	83,3 %	83,12 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de l'apprentissage et appropriation des nouvelles techniques budgétaires - Mise en œuvre des outils de pilotage du budget avec désignation des responsables de programme d'action et de contrôle de gestion 							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement financier des comités et groupes de travail ; - Prise en charge des dépenses communes ; - Acquisition des matériels pour le fonctionnement des services. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement financier des comités et groupes de travail - Entretien et équipement des services du MINH DU - Appui au suivi des projets (carburant, indemnité de missions, primes diverses, etc....) - Paiement des ADP - Le faible taux de réalisation financière de l'action est dû à la revalorisation des dotations budgétaires initiales, non prises en compte dans le rapport fait avec la consommation effective des crédits ayant permis de calculer le résultat <p>Les dotations des projets inscrites dans le budget de fonctionnement n'ont été consommées qu'à 80 % à cause du blocage de précaution</p>							
Perspectives 2019	Amélioration des capacités de prise en charge de tous les services du MINH DU							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le bilan de mise en œuvre du PPA 2018 permet d'une part d'opérer un rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, et d'autre part, d'entrevoir des perspectives à court et moyen terme en considération des leçons apprises.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Le DSCE a assigné au sous-secteur de l'Habitat et du Développement Urbain l'objectif stratégique énoncé de la manière suivante « maîtriser le développement des villes et en faire des centres de production et de consommation nécessaires à l'essor du secteur industriel ; promouvoir l'émergence des agglomérations périphériques, le développement des villes moyennes ou secondaires capables de structurer les activités économiques dans l'espace urbain ; et concourir au développement des zones rurales environnantes ». Pour cela, quelques cibles sont visées à l'horizon 2020, il s'agit précisément de 150 km de voirie construite ou réhabilitée, et 17000 logements construits.

Pour atteindre cet objectif, la stratégie de Développement Urbain a identifié quatre programmes déclinés successivement en actions, activités et tâches.

L'appréciation de la performance globale du département ne peut se faire qu'au regard du rendement obtenu sur chacun des programmes.

1- programme 496

Pour maîtriser l'urbanisation galopante et anarchique, **11 documents de planification** ont été élaborés ; 100ha ont été aménagés et **2130** logements sociaux sont en cours de construction à Yaoundé et à Douala.

2- programme 497

Les actions menées visent une meilleure canalisation des eaux pluviales, un meilleur traitement des eaux usées et des déchets solides, l'embellissement et la sécurité en milieu urbain, et le renforcement de la gouvernance urbaine. En guise de résultats, **31,2 km** de drains ont été construits à Yaoundé et à Douala, **338 points** d'éclairage public construits, **3656 m²** d'espaces verts aménagés, **500 jeunes** formés aux petits métiers urbains, et **150** acteurs urbains formés.

3- programme 498

Pour ce qui est du programme 498, l'accent a été mis sur les travaux de réhabilitation, de construction et d'entretien de la voirie urbaine à l'effet de désengorger les pénétrantes de nos grandes métropoles, et de fluidifier la circulation les axes structurants et les grands carrefours. Comme résultats enregistrés, **42,775km** de voirie en terre entretenue, **16,592 km** de voirie revêtue entretenue, **10,239 km** de voirie urbaine revêtue réhabilitée et **06 km** ont été

construits.

4- programme 499

L'exécution des tâches budgétisées dans ce programme a contribué au renforcement du cadre institutionnel (13 textes et 02 guides ont été élaborés en matière d'Urbanisme et d'Habitat), ainsi que des ressources humaines (150 personnels formés) et matérielles par l'amélioration du cadre et des conditions de travail des personnels dans les services déconcentrés avec 02 délégations construites (délégation départementale du NDE et délégation régionale de l'Extrême Nord), 06 délégations régionales (01) départementales (05) réhabilitées, et l'acquisition des équipements, matériels et mobiliers de bureaux, ainsi que la mise à disposition de 06 véhicules aux délégués départementaux.

3.2. LEÇONS APPRISES

Des enseignements ont été tirés lors de la mise en œuvre des quatre programmes au cours de l'exercice 2018 et seront implémentés dans le plan de performance 2018 du MINHDU à l'effet d'améliorer les performances du MINHDU. Ces mesures sont affichées par programme.

3.2.1-PROGRAMME 496

- La signature conjointe des contrats de ville par les différents magistrats municipaux de la ville de Batouri, Douala, Kumba, Ngaoundéré et Yaoundé (MINHDU-Délégués du Gouvernement et Maires des Communes d'Arrondissement) ;
- la mise sur pied d'un fonds spécial de l'habitat ;
- la finalisation du projet de loi sur l'habitat social ;
- la poursuite de l'élaboration d'un guide d'auto construction ;
- la réalisation d'une étude APD d'aménagement et d'architecture et technique en vue de la construction des logements sociaux sur les sites déjà sécurisés ;
- Fusion des études de faisabilité du 3e C2D avec les études détaillées pour accélérer la mise en œuvre du programme « Capitales régionales » dans les villes de Maroua et Bamenda.

3.2.2- PROGRAMME 497

- Elaboration et transmission des DAO des projets 2019 au mois de novembre 2018 ;
- suivi régulier des projets avec le Service des marchés dans le cadre de la passation des marchés ;
- suivi régulier du processus de passations des marchés;
- intensification des missions de suivi et de supervision des projets à crédit délégué et des ressources transférées;
- mise à jour de la liste des prestations défaillant;
- Amélioration du mécanisme de suivi et de mise en œuvre des conventions avec l'INS, l'INC

et le PNFMV, notamment à travers l'élaboration et la validation des PTBA 2019 avant la fin de l'année 2018;

- Création d'une ligne pour la sécurisation des sites des projets ;
- Mise à jour de la liste des prestataires défaillants.

PROGRAMME 498

- Intensification des missions de suivi et de supervision des activités réalisées par les services déconcentrés ;
- - Intensification des missions de suivi de chantier par des descentes sur le terrain ;
- - Réunions d'information et de sensibilisation avec les acteurs impliqués dans la gestion du projet ;
- - Transmettre à temps aux maires, les DAO type pour les projets transférés ;
- - Transmission par anticipation les DAO aux structures compétentes de passation des marchés ;
- - Tenue régulière des réunions de supervision des projets avec tous les acteurs ;
- - Renforcement des capacités des personnels des services centraux et déconcentrés dans le cadre de la convention avec le LABOGENIE.

PROGRAMME 499

- - Programmation efficiente des projets de construction des délégations ;
- - Anticipation dans les passations des marchés ;
- - La maturation partielle des projets affaiblit les performances escomptés des activités budgétisées ;
- - Renforcement des critères de qualification des entreprises soumissionnaires.

3.3. PERSPECTIVES 2019

Dans le but d'améliorer les performances futures du MINH DU, quelques considérations méritent d'être capitalisées. Elles sont également affichées par programme.

3.3.1 PROGRAMME 496

Action 1 : Développement de la planification urbaine

- Finalisation de la révision de la loi régissant l'urbanisme au Cameroun ;
- L'implémentation des résultats de l'étude sur l'analyse des besoins en renforcement des capacités des acteurs en matière d'élaboration et de suivi d'élaboration des documents de planification urbaine, l'évaluation et la catégorisation des BET ;

- La mise en place d'un programme de renforcement des capacités ;
- La vulgarisation des textes régissant l'urbanisme ;
- la finalisation prochaine de l'étude portant sur la conception de guides méthodologiques pour l'élaboration des documents de planification urbaine ;
- la finalisation prochaine de l'étude portant sur la conception d'un manuel de procédures de suivi de l'élaboration des documents de planification urbaine ;
- l'élaboration de la politique urbaine nationale.

Action 2 : Réalisation des opérations d'aménagement

- La mise à l'échelle du PPAB à travers l'élaboration d'un programme national ;
- La finalisation de l'étude visant l'élaboration d'une stratégie d'amélioration des bidonvilles au Cameroun ;
- L'extension du C2D à Bamenda et Maroua ;
- La Poursuite des grands travaux sous financement C2D dans les villes Garoua, Bafoussam et Bertoua ; et le démarrage des études pour Bamenda et Maroua ;
- La réalisation des opérations d'aménagements concertées (MINHDU- MAETUR et éventuellement avec les collectivités villageoises) ;
- La signature de l'accord de financement du PDVIR (février) ;
- La validation des Manuels du PDVIR (avril) ;
- Le lancement, dans le cadre du PDVIR, des études de programmation des investissements dans les villes de Kousséri et Maroua (avril) ;
- Le lancement du recrutement des prestataires pour la mise en œuvre de la Composante 2 du PDVIR ;
- Le démarrage du recrutement des consultants pour la mise en œuvre de la Composante 1 du PDVIR (mai) ;
- La mise en vigueur du PDVIR (mai) ;
- Le lancement officiel du PDVIR et la signature des Contrats de Ville entre l'Etat et les CTD concernées (juin) ;
- La finalisation des manuels du PDVIR définissant les mécanismes de contingence (CERC) et d'appui aux jeunes (juin) ;
- le lancement des travaux des ouvrages structurants du PDVIR dans les villes de Batouri, Douala, Ngaoundéré et Yaoundé (décembre) ;
- Le paiement des indemnités des populations affectées par les travaux structurants dans les villes de Batouri, Douala, Kumba, Ngaoundéré et Yaoundé ;
- Le démarrage des travaux structurants dans les villes de Batouri, Douala, Kumba, Ngaoundéré et Yaoundé ;
- L'identification des activités à réaliser dans les villes de Kousséri et Maroua ;
- La réalisation des études APS/APD et EIES et l'élaboration des DAO des travaux à réaliser à Kousséri et Maroua ;
- La réalisation de sécurisation des emprises de voies pour les opérations de restructuration dans les villes de Yaoundé, Bafoussam, Garoua, Kribi et Bamenda ;

- Dans la programmation des activités à mener, l'élaboration des Plans de Secteur dans les Communes d'Arrondissement de Douala 3^{ème} et 5^{ème}, ainsi que l'élaboration des Contrats de Ville des CTD concernées par le PDVIR signés.

Action 3 : Construction des nouveaux logements

- l'amélioration du cadre institutionnel et juridique en matière d'habitat, à travers la finalisation des réflexions engagées (notamment la politique de l'habitat, la loi sur l'habitat social et la création d'un Fonds Spécial pour l'Habitat Social) ;
- la mobilisation du financement complémentaire permettant l'achèvement des 1 675 logements, ainsi que la réattribution des marchés résiliés aux grandes firmes ;
- une meilleure approche dans la sécurisation des sites (un bon mécanisme de suivi et une bonne évaluation des besoins) et procédé à l'aménagement après la sécurisation des sites, en collaboration avec la MAETUR ;
- le lancement des études APD d'aménagements et de constructions des logements sur les sites déjà sécurisés ;
- l'accompagnement des CTD dans la construction des Cités municipales ;
- l'accompagnement des promoteurs internationaux avec qui des MOU ont été signés ;
- la création d'un compte dédié MINH DU/MINDCAF pour le financement des activités de sécurisation des sites ;
- la mise en œuvre de la convention avec CIMENCAM ;
- l'appui à la promotion immobilière privée et aux coopératives d'habitat ;
- des réflexions sur la mise en œuvre des opérations immobilières pour la rénovation des quartiers sous-structurés ;
- l'appui à la promotion immobilière publique : accompagnement de la SIC dans les opérations des constructions des logements.
- le redémarrage du projet COFFOR dans une nouvelle configuration avec des nouveaux partenaires financiers (PPP).

3.3.2 PROGRAMME 497

- Organiser un atelier de vulgarisation sur la réglementation des interventions en matière de voiries et réseaux divers en milieu urbain ;
- Continuer d'associer les concessionnaires dans les phases des études préliminaires afin de procéder au déplacement des réseaux avant le démarrage des travaux proprement dits ;
- S'assurer de la libération des emprises avant le démarrage des travaux.
- Renforcer les capacités techniques du personnel du MINH DU et des CTD.
- Organiser des séminaires de formation pour les BET et entreprises

3.3.3 PROGRAMME 498

Dans le but d'améliorer les performances futures du MINH DU, quelques considérations méritent

d'être capitalisées notamment :

- Organiser un atelier de vulgarisation sur la réglementation des interventions en matière de voiries et réseaux divers en milieu urbain ;
- Continuer d'associer les concessionnaires dans les phases des études préliminaires afin de procéder au déplacement des réseaux avant le démarrage des travaux proprement dits ;
- S'assurer de la libération des emprises avant le démarrage des travaux.
- Renforcer les capacités techniques du personnel du MINH DU et des CTD ;
- Organiser des séminaires de formation pour les BET et entreprises.

3.3.4 PROGRAMME 499

- Amélioration des critères de qualification des entreprises soumissionnaires par spécificité des prestations attendues (DAO), en tenant compte des réalisations ou prestations déjà exécutées par ces entreprises ;
- Continuité dans le suivi de proximité de l'exécution des projets ;
- Poursuite des cadres de concertation interne (dialogue de gestion) et externe (comité interministériel de revue périodique de suivi de l'exécution du BIP et de la passation des marchés)
- Suivi rigoureux de la maturation des projets ;
- Implication des directions techniques dans l'examen des ASMI.